



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

commémorations

Question au Gouvernement n° 1477

Texte de la question

COMMÉMORATIONS DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

M. le président. La parole est à M. Jean-Louis Dumont, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Jean-Louis Dumont. Monsieur le Premier ministre, le 7 novembre 2013, le Président de la République a prononcé un vibrant discours inaugurant les commémorations de la Première Guerre mondiale et annonçant une série de mesures et d'initiatives qui rythmeront l'année 2014 et seront autant de moments de rassemblement dans l'expression du devoir de mémoire.

Le Président de la République a ainsi rappelé, dans une de ces anaphores qui font la force de ses allocutions, le sens et l'importance de l'acte même de commémorer, le message universel porté par la France qui se rassemble, la victoire de la République et la fraternité des démocraties et des démocrates.

Le député de Verdun, ville symbole de la grande guerre dans la conscience nationale et universelle, capitale mondiale de la paix, des libertés et des droits de l'homme, s'adresse aujourd'hui à vous, monsieur le Premier ministre, dans cet hémicycle où ont résonné les plaidoyers de Jean Jaurès, qui faisait de l'affirmation de la paix le plus grand des combats, mais également le « Je fais la guerre » de Georges Clemenceau, axé sur le devoir de sauvegarde de toutes les libertés.

Le député d'une Meuse qui fut également la terre électorale d'André Maginot, parlementaire qui s'engagea comme soldat dès le début des hostilités, a l'honneur de vous demander quel rôle vous entendez proposer au Parlement dans la préparation du centenaire sur les questions mémorielles, les objectifs pédagogiques et le registre symbolique.

Ce centenaire sera certes celui de l'année 1914, mais aussi celui des années suivantes jusque 1918, voire 1920, pour le choix du soldat inconnu. À l'heure où différents parlements d'Europe ont déjà été consultés à ce sujet,...

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Jean-Marc Ayrault, Premier ministre. Monsieur le député, vous rappelez que, le 7 novembre, le Président de la République a donné le coup d'envoi des célébrations du centenaire de la Première Guerre mondiale. C'est un rendez-vous que nous avons avec l'histoire, rendez-vous qui a commencé au premier jour de cette année mais a été longuement et minutieusement préparé dès l'année dernière.

Un député du groupe UMP . Jusque-là, ça va ! (*Sourires sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Jean-Marc Ayrault, Premier ministre. Cette histoire, c'est d'abord celle de la mobilisation de tout un pays, de son unité, de sa confiance aussi, en lui-même et dans ses institutions. C'est cette mobilisation qui a permis à la France, avec ses alliés, de surmonter une épreuve terrible qu'elle n'avait pas voulue. Vous en avez rappelé certains éléments, vous qui êtes député de Verdun. Une épreuve, en effet : huit millions de Français ont combattu, un million quatre cent mille ont perdu la vie, sans oublier les blessés, les mutilés. Beaucoup d'entre vous ici, quel que soit leur âge, ont en mémoire cette histoire ; quel est le village qui ne possède pas un monument aux morts, avec un casque de Poilu ?

M. Dominique Tian. Jouez, violons !

M. Jean-Marc Ayrault, Premier ministre . Oui, mesdames et messieurs les députés, c'est l'occasion d'un vaste rassemblement des Français autour de ce que nous sommes, de nos valeurs, de ce que nous pouvons aussi penser, non seulement sur l'histoire, en saluant la mémoire de ceux qui ont combattu et donné leur vie pour notre pays, mais en nous projetant aussi dans l'avenir. C'était le message du Président de la République le 7 novembre.

La mission du centenaire, sous la responsabilité du ministre délégué aux anciens combattants, Kader Arif, appuiera des centaines de projets : 300 déjà, dans soixante-dix-sept départements. Le Parlement y prendra sa part. C'est au moment où la France est confrontée à de grands défis pour son avenir qu'elle doit être capable de se rassembler pour aller au l'essentiel : hommage à nos soldats, hommage à ceux qui, à l'arrière, ont permis au pays de tenir, hommage aussi à ceux qui ont ensuite voulu construire la paix, alors que nous allons, la même année, commémorer le soixante-dixième anniversaire de la libération de la France après la Seconde Guerre mondiale.

La paix est une mobilisation, une exigence de tous les instants. Cette exigence doit continuer à être la nôtre, que ce soit pour défendre l'Europe dans tout ce qu'elle a apporté, faire vivre concrètement pour les futures générations l'amitié franco-allemande et permettre partout, avec une autre organisation, celle des Nations unies, la paix, la sécurité, la liberté et la démocratie. C'est la grande leçon de cette commémoration.
(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP.)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Dumont](#)

Circonscription : Meuse (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1477

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [8 janvier 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 janvier 2014](#)